

DÉLIBÉRATION n° CA-11-07-2022-07 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 11 juillet 2022

Formations locales et tarifs (suite)
Année universitaire 2022-2023

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 20220512-04 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 12 mai 2022 portant avis favorable à l'unanimité aux formations locales et tarifs 2022-2023 ;
- Vu la délibération n°CA-20-05-2022-03 du Conseil d'administration du 20 mai 2022 portant avis favorable à l'unanimité aux formations locales et tarifs 2022-2023 ;
- Vu la délibération n° 20220609_02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 9 juin 2022 portant avis favorable à l'unanimité à la suite des formations locales et tarifs 2022-2023 ;
- Vu la délibération n°CA-17-06-2022-04 du Conseil d'administration en date du 17 juin 2022 portant avis favorable à l'unanimité à la suite des formations locales et tarifs 2022-2023 ;
- Vu la délibération n° 20220707_03 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 7 juillet 2022 portant avis favorable à l'unanimité à la suite des formations locales et tarifs 2022-2023 ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOpte

Article 1^{er} : Dispositif

Les formations locales et les tarifs, pour l'année universitaire 2022-2023, sont approuvés, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 11 juillet 2022
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

UNIVERSITÉ DE POITIERS

11.07.2022

Direction des affaires juridiques

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimatez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.
Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.
Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télécours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

CFVU du 7 juillet 2022

Délibération n° CFVU 20220707_03 - Formations Locales et tarifs 2022-2023 (suite)

- Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L613-2 et suivants ;
- Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Délibération n° CFVU 20220707_03 - Formations Locales et tarifs 2022-2023 (suite)

Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 11 juillet 2022 :

En conformité avec l'article L613-2 du code de l'éducation, l'université de Poitiers organise, sous sa responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui lui sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

En conformité avec l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, l'université de Poitiers détermine les montants annuels des droits exigés pour l'inscription à la préparation de ces formations.

La liste des formations concernées et des droits annuels afférents, pour la seule année universitaire 22-23, est annexée à la présente délibération.

Avis favorable de la CFVU, à l'unanimité des présents ou représentés, avant délibération du CA du 11 juillet 2022.

Décompte des voix : 27

Décompte des votants : 27

Pour : 27

Contre :

Abstention :

Fait à Poitiers, le 09/06/2022

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Noëlle DUPORT



Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.



Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télerecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Composante PORTEUSE	Typeologie (R2022)	Dénomination de la formation locale (R2022)	Niveau de diplôme (R2022)	Méthode recrutement (R2022)	Public (R2022)	Durée (R2022)	Observations CFU	Droits Fi (Forfait inclus) (R2022)	Droits FC financé Forfait inclus (R2022)	Droits Fi auto financé Forfait inclus (R2022)	Capacité d'accueil (R2022)	NB
		DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANCAISES A2 (CFLE)	Bac	L	Fi / FC	1 semestre / 1 année	-	1 semestre : 1000 + 250 euros F. inscription = 1250 euros	1 semestre : 2000 + 250 euros F. inscription = 2250 euros	1 semestre 1100 + 250 euros F. inscription = 1350 euros	Sans plafond	1
		DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANCAISES B1.1 (CFLE)	Bac	L	Fi / FC	1 semestre / 1 année	-	1 année : 1800 + 250 euros = 2050 euros	1 année : 3500 + 250 euros = 3750 euros	1 année 1900 + 250 euros = 2150 euros	Sans plafond	1
		DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANCAISES B1.2 (CFLE)	Bac	L	Fi / FC	1 semestre / 1 année	-	1 semestre : 1000 + 250 euros F. inscription = 1250 euros	1 semestre : 2000 + 250 euros F. inscription = 2250 euros	1 semestre 1100 + 250 euros F. inscription = 1350 euros	Sans plafond	1
		DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANCAISES B2 (CFLE)	Bac	L	Fi / FC	1 semestre / 1 année	-	1 année : 1800 + 250 euros = 2050 euros	1 année : 3500 + 250 euros = 3750 euros	1 année 1900 + 250 euros = 2150 euros	Sans plafond	1
		DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANCAISES C1-C2 (CFLE)	Bac	L	Fi / FC	1 semestre / 1 année	-	1 semestre : 1000 + 250 euros F. inscription = 1250 euros	1 semestre : 2000 + 250 euros F. inscription = 2250 euros	1 semestre 1100 + 250 euros F. inscription = 1350 euros	Sans plafond	1
905 LL	Formation Locale	Ouverture						1 semestre : 1000 + 250 euros F. inscription = 1250 euros	1 semestre : 2000 + 250 euros F. inscription = 2250 euros	1 semestre 1100 + 250 euros F. inscription = 1350 euros	Sans plafond	1
		DU CHINOIS	Bac	L	Fi / FC	2 ans	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fi et en FC propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	950	650	15	1
		DU Langues Slaves	Bac	L	Fi / FC	2 ans	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fi et en FC propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	1500	650	10	1
		DU PASSERELLE - étudiants en exil	-	L	Fi / FC	refugiés; bénéficiaires de la protection subsidiaire	1 semestre ou 1 an	0	0	0	20	1
		Préparation à l'agrégation externe d'anglais	Bac +5	M	Fi / FC	1 an	Préparation à l'agreg externe uniquement	550	Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	Sans plafond	1
		Préparation à l'agrégation externe de lettres modernes	Bac +5	M	Fi / FC	1 an	Préparation à l'agreg externe uniquement	750	Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	Sans plafond	1
		DU Archives et métiers des archives	Bac +1	M	Fi / FC	1 an	ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fi et en FC propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	250	600	350	50	1
												11
												Total 905 LL

Composante PORTEUSE	Typeologie (R2022)	Dénomination de la formation locale (R2022)	Niveau de diplôme (R2022)	Niveau d'écoulement (R2022)	Public (R2022)	Durée (R2022)	Observation CFM	Droits Fi (Forfait inclus) (R2022)	Droits FC financé (Forfait inclus) (R2022)	Droits FC auto financé (Forfait inclus) (R2022)	Capacité d'accueil (R2022)	NB
906 SHA	Formation Locale	DU Les bases de l'approche psychologique et ergonomique du travail	Bac	L	Fl FC	1 an	nombre suffisant d'inscrits en Fl et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	450	750	1050	2	1
		Préparation à l'agrégation externe d'histoire	Bac +5	M	Fl	1 an		550		Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	1
		Préparation à l'agrégation externe et interne de philosophie	Bac +4	M	Fl	1 an		250		Prise en charge dans le cadre d'une convention avec le rectorat	-	1
		DU Musicien intervenant	Bac +2	L	Fl FC	2 ans	ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fl et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550	5250	650	40	1
Total 906 SHA												
907 JAE	Formation Locale	DU Management des Organisations	Bac	L	Fl	2 ans	Délocalisé : le Caire et Alexandrie. ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	550 première année et 550 deuxième année	2750 première année et 250 deuxième année	2750 première année et 250 deuxième année	240	1
		DU Recherche en Sciences de gestion	Bac +4	M	Fl FC	1 an	ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fl et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	350	2750	2350	Sans plafond	1
		DIU Esports Manager : santé, performance, management	Bac	L	Fl FC	1 an						
		DU Coordonnateur de la Sécurité des Plages	Bac +2	L	Fl FC	1 an	ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fl et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2150	40	1
Total 907 JAE												
909 ESS	Formation Locale	DU Evaluation et Préparation Physique	Bac +3	M	Fl FC	1 an	ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fl et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	35	1
		DU Nutrition Micronutrition Exercice et Santé - La Réunion	Bac +3	M	Fl FC	1 an	ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fl et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	35	1
		DU Nutrition Micronutrition Exercice et Santé - Poitiers	Bac +3	M	Fl FC	1 an	ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fl et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	70	1
		DU Préparation mentale intégrée	Bac +2	L	Fl FC	1 an	ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fl et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	38	1

Composante PORTEUSE	Typeologie [R2022]	Dénomination de la formation locale [R2022]	Niveau de diplôme [R2022]	Niveau d'acquisition [R2022]	Public [R2022]	Durée [R2022]	Observations CFU	Droits FC financé [Forfait inclus] [R2022]	Droits FC [Forfait inclus] [R2022]	Droit FC auto financé [Forfait inclus] [R2022]	Capacité d'accueil [R2022]	NB
		DU sport et cancer	Bac +3	M	F1 FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fi et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	30	1
		DU Sport sur Ordonnance et Nutrition	Bac +3	M	F1 FC	1 an	Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits en Fi et en FC, propre à garantir l'équilibre financier de la formation.	1250	4250	2550	30	1
		DU Conseiller en Santé Sexuelle	Bac +2	L	F1 FC	1 an	-	1250	4250	2550	40	1
Ouverture (création)	DU Expertise en course à pied : comprendre la performance pour prévenir les blessures et améliorer leur prise en charge	Bac +3	M	F1 FC	1 an	-	1250	4250	2550	30	1	
		DU Expert en Sécurité Aquatique	Bac +2	L	F1 FC	1 an	-	1250	3750	2550	25	1
	DU Formation Adaptée Encadrement Educatif	Bac +2	M	M	M	1 an	Total 909 FSS formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
		DU Formation Adaptée Enseignement 1er Degré	L	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
	DU Formation Adaptée Enseignement 2e Degré	Bac +2	M	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
		DU Formation Adaptée Enseignement 1er Degré	L	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
	DU Professionnalisation 1er Degré	Bac +2	M	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
		DU Professionnalisation 2d Degré	L	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
	DU Professionnalisation Encadrement Educatif	Bac +2	M	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
		DU pour les Enseignants Fonctionnaires stagiaires 1er degré - Entrée dans le métier	L	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
Formation locale à périmètre national	DU pour les Enseignants Fonctionnaires stagiaires 2ème degré - Entrée dans le métier	Bac +2	M	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
		DU Professeurs et Conseillers principaux d'éducation stagiaires - Approfondissement et consolidation	L	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
	Ouverture (creation)	DU Professeurs et Conseillers principaux d'éducation - Entrée dans le métier	L	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
		DU Contribution au développement professionnel des maîtres formateur 1er degré	L	M	M	1 an	formations locales "intégrées" au master MEEF, et entrant dans le cadre de l'accréditation nationale	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1

Composante PORTEUSE	Typeologie (R2022)	Dénomination de la formation locale (R2022)	Niveau d'é- diplôme (R2022)	Niveau d'écriturement (R2022)	Public (R2022)	Durée (R2022)	Observations CFVU	Droits FI (Forfait Inchus) (R2022)	Droits FC financé (Forfait inclus) (R2022)	Droit FC auto financé (Forfait inclus) (R2022)	Capacité d'accueil (R2022)	NB
		DU pour les Enseignants Fonctionnaires stagiaires 1 ^{er} degré - Approfondissement et consolidation	L	M		1 an			Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
		DU pour les Enseignants Fonctionnaires stagiaires 2 ^{ème} degré - Approfondissement et consolidation	L	M		1 an			Droits d'inscription pris en charge par le ministère	Droits d'inscription pris en charge par le ministère	-	1
920 IUT Poitiers	Formation locale à distance	Ouverture	DUETI	Bac +2	L	FI	1 an	-	550	Non concerné	35	1
		Attestation universitaire de formation par simulation	Bac +3	L	FI FC	1 an	- Baisse de tarif demandée pour la FI (Inclure les futurs CCA à se former)	300	950	850	25	1
		DU Hygiène hospitalière et gestion des risques infectieux en établissement de santé et établissement médico-social	Bac +3	L	FI FC	2 ans	Remplace le DU Hygiène hospitalière intitulé le DU afin d'harmoniser avec Tours	550	1250	1050	25	1
		DU Accompagnement et soins palliatifs	Bac +3	L	FI FC	2 ans	-	550	1250	1050	27	1
		DU Addictologie prédictive et thérapeutique	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	750	1750	1350	20	1
		DU Adolescents difficiles	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	950	1500	1350	45	1
		DU Antibiothérapie et autres traitements anti-infectieux	Bac +6	M	FI FC	1 an	-	750	1250	1050	20	1
		DU Chirurgie de la main et du membre supérieur	Bac +6	M	FI FC	2 ans	-	550	950	850	3	1
		DU Coordination médicale d'EHPAD	Docteurs en médecine	M	FC	2 ans	Pas de modification demandée pour 2022/2023 - formation en cours de modification avec universités partenaires (Bordeaux, Limoges) - Ouverture prévue 2023/2024	750	1250	1050	10	1
		DU de Simulation Multimodale en Santé [DUSSIS]	Bac +3	M	FI FC	1 an	-	750	1500	1250	8	1
		DU Echocardiographie Doppler	Bac +6	M	FI FC	2 ans	Pas de modification demandée pour 2022/2023	550	1250	1050	20	1
		DU Echographie et techniques ultrasonores	Bac +5	M	FI FC	2 ans	Pas de modification demandée pour 2022/2023	550	1250	1050	20	1
		DU Expertise Psychiatrique	Bac +6	L	FI FC	1 an	Formation Bac + 6 (médecins psychiatries et internes en psychiatrie)- Pas de modification de la maquette demandée pour 2022/2023 - Formation en cours de modification avec universités partenaires (Bordeaux, Limoges) pour 2023/2024	550	1500	1350	20	1
		DU Formation théorique et pratique en pathologie neuro-vasculaire	Bac +6	M	FI FC	2 ans	-	550	1250	1050	3	1
		DU Gynécologie obstétrique pour les médecins généralistes	Bac +6	M	FI FC	2 ans	-	550	1500	1050	30	1

Composante PORTEUSE	Typeologie (R2022)	Proposition de devenir (R2022)	Dénomination de la formation locale (R2022)	Niveau recrutement (R2022)	Niveau de diplôme (R2022)	Public (R2022)	Durée (R2022)	Observations CFVU	Droits H (forfait inclus) (R2022)	Droits FC financé /Forfait inclus (R2022)	Droits FC auto financé (forfait inclus) (R2022)	Capacité d'accueil (R2022)	NB	
			DIU Hématologie Biologique	Bac +6	M	F FC	1 an	-	550	1500	1350	15	1	
			DIU Hypertension artérielle, risque cardiovaskulaire et rénal	Bac +6	M	F FC	1 an	-	550	1250	1050	30	1	
			DIU Le sommeil et sa pathologie	Bac +6	M	F FC	1 an	-	550	1500	850	Sans plafond	1	
			DIU maladies neurodégénératives	Bac +3	L	F FC	1 an	-	750	1250	1050	10	1	
			DIU Médecine et Santé de l'Adolescent enceinte	bac + 3	L	F FC	2 ans	-	(2ème année tarif unique de 350 euros : rédaction mémoire)	1750 (2ème année tarif unique de 350 euros : rédaction mémoire)	1350 (2ème année tarif unique de 350 euros : rédaction mémoire)	35	1	
			DIU Médecine Interne de la femme enceinte	Bac +5	M	F FC	1 an	-	550	1150	1150	12	1	
			DIU Onco-Rhumatologie	Bac +6	M	F FC	1 an	-	550	950	850	50	1	
			DIU paramédical de Pathologie neurovasculaire	Bac +3	M	FC	1 an	-	Non concerné	1500	1350	50	1	
			DIU Pathologie inflammatoire démyélinisante du système nerveux central	Bac +6	M	F FC	1 an	-	550	750	650	5	1	
930 - Formation Locale pharmacie	Ouverture		DIU Pédagogie en sciences de la santé	Bac +3	L	F FC	1 an	-	- Modification de l'intitulé: DIU Pédagogie en Sciences de la santé - La formation reste la même pas de changement de maquette, pas de création de nouveau diplôme. Il s'agit d'un changement sémantique à la demande des enseignants de l'intitulé de la formation afin de mieux correspondre aux enseignements harmonisé avec le partenaire de Limoges.	550	1250	1050	12	1
			DIU Pédi-Pédiologie de la femme	Bac +3	L	F FC	1 an	-	550	750	650	5	1	
			DIU Psychiatrie criminelle et médico- léga	Bac +3	L	F FC	1 an	-	750	2250	1350	25	1	
			DIU Réadaptation Respiratoire	Bac +3	L	F FC	1 an	-	- Modification de l'intitulé du diplôme "Réadaptation respiratoire" - Cr éation d'un tarif pour la FI (augmentation des tarifs dans les établissements partenaires pour repousser ceux de Poitiers) - La formation reste la même pas de changement de maquette, pas de création de nouveau diplôme. Il s'agit d'un changement sémantique à la demande des enseignants de l'intitulé de la formation afin de mieux correspondre aux enseignements harmonisé avec les partenaires de Tour Angers, Nantes, Rennes et Brest.	550	2250	2150	20	1
			DIU Rythmologie et stimulation cardiaque	Bac +6	M	F FC	2 ans	-	550	1250	1050	3	1	
			DIU santé environnementale	Bac +3	L	F FC	1 an	-	950	2420	1520	40	1	

Composante PORTEUSE	Typeologie (R2022)	Proposition de désenrir [R2022]	Dénomination de la formation locale	Niveau de diplôme (R2022)	Niveau recrutement (R2022)	Public (R2022)	Durée (R2022)	Observations CFVU	Droits FC (forfait inclus) [R2022]	Droits FC financé (forfait inclus) [R2022]	Droits FC auto financé [forfait inclus] [R2022]	Capacité d'accueil [R2022]	NB
			DU Tabacologie et aide au sevrage tabagique	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	450	950	850	10 (Inscriptions alternées avec Tours)	1
			DU Art-thérapie	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	1250	2250	Non concerné	30	1
			DU de pneumologie Laos	Bac +5	M	FC	1 an	Du à vocation humanitaire : demande de dérogation tarifaire	0	0	0	-	1
			DU debriefing en simulation	Bac +3	L	FI FC	1 an	Mesure tarifaire de "groupe" : s'applique aux inscrits de l'IFCS (CHU Poitiers) qui demande chaque année l'inscription d'une promotion complète plus de 30 personnes), à suivre par la composante via les conventions.	750	2250	Non concerné	32	1
			DU Ethique médicale et pratique des soins	Bac +3	L	FI FC	1 an	Formation en cours de modification avec universités partenaires (Bordeaux, Limoges) Pas de changement de tarifs. Ouverture prévue 2023/2024. Maintien maquette actuelle pour 22/23	750	1250	1250	20	1
			DU Gestes d'Urgence en Pédiatrie	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	750	2750	Non concerné	48	1
			DU Gynécologie médicale pour les sautes-femmes	Bac +5	M	FC	1 an	-	Non concerné	950	Non concerné	16	1
			DU Nutrition et diététique clinique et thérapeutique	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	550	1750	350	25	1
			DU Orthopédie	Bac +5	M	FI FC	1 an	-	950/700	1750	Non concerné	60	1
			DU prise en charge de la douleur	Bac +3	L	FI FC	1 an	Formation en cours de modification avec universités partenaires (Bordeaux, Limoges) Ouverture prévue 2023/2024. Maintien maquette actuelle pour 22/23	550	1250	Non concerné	20	1
			DU Qualification à l'exercice de la médecine générale	Bac +9	M	FC	1 an	-	Non concerné	9000	Non concerné	15	1
			DU Réparation juridique du dommage corporel	Bac +3	L	FI FC	1 an	-	550	2250	Non concerné	25	1
								Total 930 -- Médecine pharmacie				41	
962-SAFIRE	Formation locale à primière national	Ouverture	DU PEPIFE - Passeport Compétences Création	Bac pour les SNEF (statut national étudiant-entrepreneur) : pas de niveau de diplôme requis pour les autres profils non étudiants	L	FI	1 an	-	300	250	250	45	1
								Total 962-SAFIRE				1	
								Total général				94	